



BUDGET PRIMITIF 2012

RAPPORT DE PRESENTATION
Conseil Municipal du 16 décembre 2011

SOMMAIRE

BUDGET DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	4
I. L'EQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF 2012	5
1. Fonctionnement	5
2. Investissement	5
3. Total budget primitif 2012	5
II. PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2012 PAR CHAPITRE	6
1. Fonctionnement	6
2. Investissement	7
III. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	10
1. Opérations	10
2. Crédits hors opérations	12
IV. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	15
1. Evolution des principaux postes par rapport au BP 2011	15
2. Les charges à caractère général : chapitre 011 (en M€)	15
3. Les charges de personnel : chapitre 012	18
4. Autres charges de gestion courante : chapitre 65	19
5. Charges financières : chapitre 66	20
6. Charges exceptionnelles : chapitre 67	20
V. RECETTES	21
1. Evolution des principaux postes de fonctionnement par rapport au BP 2011 :	21
2. Produits des services : chapitre 70 en fonctionnement	21
3. Impôts et taxes : chapitre 73 en fonctionnement	22
4. Dotations, subventions et participations : chapitre 74 en fonctionnement	23
5. Autres produits de gestion courante : chapitre 75 en fonctionnement	23
6. Produits financiers : chapitre 76 en fonctionnement	24
7. Produits exceptionnels : chapitre 77 en fonctionnement	24
8. Recettes d'investissement	24
VI. PRESENTATION PAR POLITIQUES MUNICIPALES DES DEPENSE DE FONCTIONNEMENT - BUDGET 2012	26
1. Mission Administration Générale et Finances (5 programmes)	26
2. Mission Attractivité et Rayonnement (4 programmes)	27
3. Mission Contrôle interne et Performance (3 programmes)	27
4. Mission Culture et Patrimoine (4 programmes)	28
5. Mission Développement Urbain (2 programmes)	28
6. Mission Education (4 programmes)	29
7. Mission Qualité des Espaces Publics (4 programmes)	29
8. Mission Solidarité (3 programmes)	30
9. Mission Tranquillité Publique (2 programmes)	30
10. Mission Jeunesse et sports (2 programmes)	31
11. Récapitulatif du budget fonctionnement en présentation LOLF	31

VII. PRISE EN COMPTE DU DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LE BUDGET 2012	32
1. Agir sur les déplacements	32
2. Agir sur l'énergie et les fluides	34
3. Agir à travers la commande publique	36
4. Agir sur les déchets	37
VIII. MOUVEMENTS D'ORDRE	39
IX. QUELQUES ELEMENTS DE COMPARAISON	40
BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT	42
BUDGET ANNEXE DES SOINS INFIRMIERS À DOMICILE	44

BUDGET DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
--

Le débat d'orientation budgétaire s'est tenu le 17 novembre dernier. Les documents présentés lors de ce débat ont permis de cadrer les évolutions prévisionnelles des grandes masses du budget 2012.

Pour sa part, le rapport de présentation du budget primitif 2012 présente précisément les grands équilibres du budget, les principaux chiffres à retenir et les évolutions prévues par rapport aux exercices précédents.

Il présente également les principaux efforts de la Ville en matière de développement durable en 2012 (encart vert).

I. L'EQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF 2012

Les difficultés économiques liées à la crise et le désengagement financier de l'Etat qui se poursuivent nécessitent de continuer à maîtriser des dépenses de fonctionnement, d'autant plus que le programme d'investissements connaîtra une nouvelle accélération en 2012. Toutefois, cette progression s'effectuera sans hausse de la fiscalité.

1. FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles	59 353 213 €
Dépenses d'ordre	6 381 498 €
Dépenses totales	65 734 711 €

Recettes réelles	65 718 449 €
Recettes d'ordre	16 262 €
Recettes totales	65 734 711 €

2. INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	25 831 311 €
Dépenses d'ordre	351 682 €
Dépenses totales	26 182 993 €

Recettes réelles	19 466 075 €
Recettes d'ordre	6 716 918 €
Recettes totales	26 182 993 €

3. TOTAL BUDGET PRIMITIF 2012

Dépenses réelles	85 184 524€
Dépenses d'ordre	6 733 318€
Dépenses totales	91 917 704€

Recettes réelles	85 184 524 €
Recettes d'ordre	6 733 318 €
Recettes totales	91 917 704 €

II. PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2012 PAR CHAPITRE

Le tableau ci-dessous permet de disposer d'une vue globale du budget primitif 2012 de la Ville présenté par chapitres (ceux-ci regroupant les grands types de dépenses et de recettes).

1. FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
	CHAPITRES	MONTANT		CHAPITRES	MONTANT
011	Charges à caractère général	19 299 333 €	70	Produits des services	9 495 451 €
012	Charges de personnel	28 110 270 €	73	Impôts et taxes	37 222 998 €
014	Atténuations de produits (FNGIR)	6 541 940 €	74	Dotations et subventions	16 424 454 €
65	Autres charges de gestion courante	3 944 370 €	75	Autres produits de gestion courante	2 375 696 €
66	Charges financières	599 000 €	76	Produits financiers	850 €
67	Charges exceptionnelles	858 300 €	77	Produits exceptionnels	33 000 €
042	Dotations aux amortissements	1 885 800 €	013	Atténuation de charges	166 000 €
023	Virement	4 495 698 €	042	Opération d'ordre de transfert entre section	16 262 €
	Total	65 734 711 €		Total	65 734 711 €

Rappel BP 2011 : 57 764 330 € Rappel BP 2011 : 57 764 330 €

Il est à noter que les chiffres 2012 incluent la prise en compte du FNGIR.
Pour assurer la neutralité de la réforme, l'Etat a mis en place un fonds de péréquation.
Dans ce cadre, les gains de la Ville ont été écrêtés pour financer le **Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources** au profit des communes perdantes de la réforme.

2. INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
	CHAPITRES	MONTANT		CHAPITRES	MONTANT
16	Remboursement d'emprunts	3 295 776 €	10	Dotations et fonds propres	1 900 000 €
20	Immobilisations incorporelles	2 508 500 €	13	Subventions	697 719 €
204	Subventions d'investissement	1 429 600 €	16	Emprunts et dettes	12 530 356 €
21	Immobilisations corporelles	2 558 935 €	024	Cessions	4 320 000 €
23	Total des travaux en cours	16 020 500 €	45	Opérations pour compte de tiers	18 000 €
45	Opérations pour compte de tiers	18 000 €	040	Dotations aux amortissements	1 885 800 €
040	Opération d'ordre entre section	16 262 €	041	Opération patrimoniales	335 420 €
041	Opération patrimoniales	335 420 €	021	Virement	4 495 698 €
	Total	26 182 993 €		Total	26 182 993 €

Rappel BP 2011 : 25 627 962 € Rappel BP 2011 : 25 627 962 €

Les données qui suivent permettent d'examiner les soldes intermédiaires de gestion, d'explicitier le recours à l'emprunt qui est envisagé et de faire des comparaisons avec les exercices précédents.

En M€	BP 2009	BP 2010	BP 2011	BP 2012	BP 2012
				hors FNGIR	avec FNGIR 6,5 M€
Recettes de fonctionnement	55.4	56.6	57.7	59.2	65.7
Recettes fiscales (3 taxes + O.M.) et CET	24.7	25.7	27	27.1	33.7
Autres (hors cessions et dettes)	30.7	30.8	30.7	32.1	32.0
Dépenses de fonctionnement	48.7	50.0	51.2	52.2	58.7
Charges de personnel (012)	26.1	26.7	27.9	28.1	28.1
Autres dépenses (hors financières)	22.6	23.3	23.3	24.1	30.6
Épargne de gestion	6.7	6.6	6.6	7.0	7.0
Charges financières	0.7	0.6	0.6	0.6	0.6
Epargne brute = autofinancement	6.0	6	6.0	6.4	6.4
Pour information, le virement	3.6	3.7	3.9	4.5	4.5
Remboursement de la dette en capital	4.0	3.3	2.9	3.2	3.2
Epargne nette (a)	2.0	2.7	3.1	3.2	3.2

En M€	BP 2009	BP 2010	BP 2011	BP 2012
FCTVA	1.2	1.6	1.6	1.6
Subventions	1.0	1.5	1.4	0.69
Cessions, ventes	4.6	8.3	2.45	4.32
Autres	0.6	0.5	0.5	0.69
Dépenses d'investissement	13.2	17.1	21.0	22.5
Travaux	9.5	14.1	14.7	16.0
Déficit d'investissement (b)	-5.8	-5.2	-13.7	-15.2

Le besoin d'emprunt augmente en 2012 :

En M€	BP 2009	BP 2010	BP 2011	BP 2012
Épargne nette (a)	2.0	2.7	3.1	3.2
Déficit d'investissement (b)	-5.8	-5.2	-13.7	-15.2
Besoin d'emprunt (2)	3.8	2.5	10.7	12

En M€	BP 2009	BP 2010	BP 2011	BP 2012
Épargne brute = autofinancement	6.0	6.0	6.0	6.4

L'épargne nette, qui se doit d'être positive, s'élève pour 2012 à 3.2 M€.

En M€	BP 2009	BP 2010	BP 2011	BP 2012
Épargne nette ¹	2.0	2.7	3.1	3.2

La variation d'endettement au budget primitif résulte de l'écart entre le besoin d'emprunt (2) et le remboursement d'emprunt de l'année (1). En 2012, la Ville a donc un besoin théorique d'un montant de 12 M€.

En 2012, la Ville prévoit d'accroître son encours de dette de 8,8 M€ :

En M€	BP 2009	BP 2010	BP 2011	BP 2012
Dette remboursement en capital (1)	4.0	3.3	2.9	3.2
Besoin d'emprunt (2)	3.8	2.5	10.75	12
Evolution prévisionnelle de l'encours	-0.2	-0.8	+7.85	8.8

¹ Autofinancement de la Ville restant après prise en compte du remboursement de la dette en capital

III. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement de la Ville est réparti entre les dépenses inscrites dans des opérations qui regroupent par quartier ou par objet des programmes cohérents et réalisés sur plusieurs années, et des dépenses inscrites individuellement sur les imputations classiques.

1. OPERATIONS

Les crédits ouverts sur les opérations en 2012 s'élèvent à 8.66M€ et se décomposent ainsi :

Opération 30 : Informatisation des services

Tableau récapitulatif des écritures budgétaires :

Nature	BP 2012
205 LOGICIELS, LICENCES, ...	210 000 €
2183 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	130 000 €

Pour 2012, il est prévu la refonte du logiciel métier du service solidarité (75K€) et l'acquisition de logiciel concernant le projet de la carte de vie quotidienne (100K€) ainsi qu'un logiciel de gestion du patrimoine (35K€).

Les 130 000 € correspondent au remplacement du matériel en fin de vie (ordinateurs, écrans imprimantes, téléphones).

Opération 36 : Nouveau CTM

Les crédits prévus pour le nouveau CTM correspondent aux études, honoraires d'architectes (APS, APD, Pro, DCE, dossier thermique) et bureaux de contrôle.

Nature	BP 2012
2031 ETUDES	1 060 000 €

Opération 37 : Nouveau Gymnase des Lavandières

Les crédits inscrits en 2012 correspondent au coût de maîtrise d'œuvre et des travaux sur l'année. La livraison de cet équipement est prévue fin 2013.

Nature	BP 2012
2313 CONSTRUCTIONS	6 000 000 €

Opération 50 : Rampe des grottes

Ce complément de crédit correspond à la poursuite de la deuxième phase de l'opération relative à la restauration des deux rampes nord et sud, la restauration de l'escalier nord et la reprise de l'embranchement central avec la possibilité de mise en place de deux rampes à vélos.

Les crédits inscrits tiennent compte d'un report de crédits 2011 dû à un décalage dans le temps de l'opération.

Nature	BP 2012
2313 CONSTRUCTIONS	161 000 €

Opération 51 : Place des Coteaux du Bel Air

Ces travaux concernent le début des travaux d'aménagement du site de la place des Coteaux du Bel Air (démolition des commerces).

Nature	BP 2012
2315 Installations matériel outillage techniques	750 000 €

Opération 52: Nouvelle déchetterie

Les travaux correspondent à l'étude et à l'aménagement de la voirie d'accès pour le projet de construction d'une nouvelle déchetterie.

Nature	BP 2012
2031 Etudes	50 000 €
2315 Installations matériel outillage techniques	300 000 €

2. CREDITS HORS OPERATIONS

Les crédits hors opérations s'élèvent à 17.16M€ et se décomposent ainsi :

CHAPITRE 20 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Nature	BP 2012
202 ETUDES ELABORATION DOCUMENT URBANISME	32 000 €
205 CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, ...	7 500 €
2031 FRAIS D'ETUDES	1 122 000 €
2033 FRAIS D'INSERTION	27 000 €
TOTAL	1 188 500 €

L'essentiel de ce chapitre est constitué des frais d'études pour les projets qui ne sont pas votés en opérations dont :

- AMO (plan guide) et frais de géomètre pour la Lisière Péreire,
- Création d'un self pour l'école Marie Curie,
- Elaboration du plan climat,
- Plan de prévention du bruit,
- Etudes de thermographie aérienne,
- Passage au numérique de la vidéo protection.

CHAPITRE 204 : SUBVENTION D'EQUIPEMENTS VERSEES

Nature	BP 2012
2042 SUBVENTION AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE	1 429 600 €

Ce compte concerne :

- La première partie de la subvention d'équipement versée à VINCI PARK pour participer au financement des travaux de réaménagement du parking du Château (1 330 000€),
- 90 000€ pour la surcharge foncière propriété du 130 rue du Président Roosevelt,
- 9 600€ de subvention au SIAAP pour les travaux vélo route.

CHAPITRE 21 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Il s'agit ci-après hormis les acquisitions de terrains (compte 211) des acquisitions récurrentes de matériels et autres biens mobiliers (bureaux, copieurs, véhicules,...) nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux.

Nature	BP 2012
2111 TERRAINS NUS	1 392 700 €
2121 PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	25 000 €
21578 AUTRES MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	5 000 €
2158 AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	155 000 €
2182 MATERIEL DE TRANSPORT	157 000 €
2183 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	142 000 €
2184 MOBILIER	111 635 €
2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	440 600 €
TOTAL	2 405 450 €

Le budget prévu à l'article 2111 (1 310 k€) correspond à l'achat de terrains de la « Lisière Pereire » (un terrain de la Sablière et un de l'ONF) et des terrains SAPN et Yvelines Santé pour le nouveau CTM.

Les « autres installations » de l'article 2158 correspondent à des prévisions de dépenses pour la voirie en matière d'éclairage public, de signalisation, d'illuminations de Noël et de mobilier urbain (155 k€).

Enfin, les 440 k€ inscrits à l'article 2188 correspondent à :

- Pour la direction des bâtiments : (67 k€) et de matériel divers et remplacement chaudières (19 k€),
- Pour la direction de l'environnement : à l'achat de petits matériels, à l'achat de jeux et de mobilier urbain (248 k€),
- Diverses opérations telles que l'achat de défibrillateurs, l'équipement d'un columbarium, des instruments de musique et du matériel pour la petite enfance.

CHAPITRE 23 : IMMOBILISATIONS EN COURS

Nature	BP 2012
2313 CONSTRUCTIONS	1 775 800 €
2315 INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	7 029 700 €
2316 RESTAURATION DES COLLECTIONS ET ŒUVRES D'ART	4 000 €
TOTAL	8 809 500 €

Ce chapitre correspond aux travaux lancés par la Ville :

- Mise en œuvre des travaux de restructuration du MAS et du bâtiment Henri IV (0,7 M€), travaux d'accessibilité, que ce soit pour les bâtiments municipaux (0,3 M€) ou pour la voirie (0,2 M€, dont la mise en accessibilité des quais de bus),
- Travaux de rénovation et mise aux normes des terrains de foot n°1 et 2 du stade Georges Lefèvre (1.8M€),
- Travaux de rénovation de la voirie et éclairage public (4,9M€) :
 - o PPI pour 1,6 M€,
 - o Rénovation des rues Croix-de-fer, Ecuyers, Cour Lulli, Saint-Léger, etc., (1,8 M€)
 - o Mur antibruit (0,35 M€),
 - o Eclairage public (0,3 M€),
 - o Aménagement de la véloroute Paris Londres (0,25 M€) de piste cyclable (0,6 M€).

IV. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

A périmètre constant, les dépenses croissent de 0,9 % par rapport à l'année précédente, soit moins de la moitié de l'inflation, qui est de 2,3 % à fin octobre 2011 (Source : INSEE).

En tenant compte de l'extension de l'action publique, cette augmentation atteint 1,9 %, ce qui est en phase avec la croissance du « panier du maire » qui s'élève à + 1,8 % à la fin du second semestre 2011 (Source : AMF).

1. EVOLUTION DES PRINCIPAUX POSTES PAR RAPPORT AU BP 2011

En €	BP 2011	BP 2012	Evolution
011 Charges à caractère général	18 761 854	19 299 333	2.86%
012 Charges de personnel	27 900 485	28 110 270	0.75%
65 Autres charges de gestion courante	3 428 313	3 944 370	15.05%
014 atténuation de produit	-	6 541 940	-
66 Charges financières	604 350	599 000	-0.89%
67 Charges exceptionnelles	1 116 100	858 300	-23.10%
Total dépenses de fonctionnement hors FNGIR	51 811 102	52 811 273	1.93%
Total dépenses réelles de fonctionnement	51 811 102	59 353 213	14.56%

Au chapitre 014 du BP 2012 est inscrit le montant du FNGIR (fonds national de garantie individuelle de ressources) prélevé au profit des communes perdantes de la réforme de la taxe professionnelle.

Les tableaux suivants reprennent les évolutions par rapport aux années précédentes et détaillent quelques comptes.

2. LES CHARGES A CARACTERE GENERAL : CHAPITRE 011 (EN M€)

Chapitre 011	2009	2010	2011	2012
Budget Primitif	17.5	18.1	18.8	19.29
Compte Administratif	18.2	18.5	-	-

Le compte 6042 comporte toutes les dépenses qui se traduisent ensuite par la facturation de services par la municipalité. Les principales dépenses de ce compte concernent les achats de repas (3,3 M€ en 2012 contre 2,9 M€ en 2011) la fréquentation plus importante des cantines et l'ouverture de 7 classes supplémentaires à la rentrée 2011/2012, contribuent à cette augmentation. Figurent également sur ce compte les achats de spectacles du théâtre, stables à 650 K€.

Les recettes constatées aux comptes 703 concernent par exemple la restauration scolaire, les centres de loisirs, l'accueil de la petite enfance, etc.

6042	2009	2010	2011	2012
Budget Primitif	2,7	2.9	2.9	3.3
Compte Administratif	2.4	3.0	-	-

Le compte 6061 regroupe les dépenses de fluides qui restent constants en volume consommé (baisse de 44 K€ par rapport au BP 2011).

6061	2009	2010	2011	2012
Budget Primitif	1,6	1.6	1.6	1.6
Compte Administratif	1.7	1.9	-	-

Les comptes ci-dessous regroupent l'ensemble des achats de fournitures dont les carburants, l'alimentation, les fournitures d'entretien et de petit équipement, les fournitures scolaires et administratives, les achats de livres, les fournitures de voirie et les vêtements de travail :

6062-6063-6064-6065-6067-6068	2009	2010	2011	2012
Budget Primitif	1.5	1.5	1.6	1.5
Compte Administratif	1.5	1.5	-	-

Au compte 611 se retrouvent les dépenses liées à des prestations de service public effectuées par des services extérieurs notamment la collecte des ordures ménagères (OM) qui baisse de 41 k€ et le traitement des OM qui augmente de 67 k€. Globalement le coût des OM reste stable pour un budget de 4,2 M€. En conséquence, le taux de la T.E.O.M. pour 2012 devrait être maintenu. Le nettoyage de la voirie est intégré à ce poste pour un montant de 925K€ :

611	2009	2010	2011	2012
Budget Primitif	4,7	4.8	5.0	5.1
Compte Administratif	4.7	4.7	-	-

Les comptes commençant par **613** regroupent toutes les dépenses liées aux locations d'immeubles et de matériels, dont la location du pavillon Louis XIV (161 K€), le bail pour l'occupation du parking Pologne (25 K€), la location du parking 2 roues (22 K€), la location des bacs pour les ordures ménagères (260 K€), de la nacelle pour l'installation des illuminations de Noël (70 K€) et de matériel pour la fête des Loges (63 K€) :

613	2009	2010	2011	2012
Budget Primitif	7.0	7.2	7.8	7.8
Compte Administratif	7.4	8.0	-	-

Les comptes commençant par **615** regroupent toutes les dépenses liées à l'entretien du patrimoine, que cela soit sous forme d'interventions ponctuelles (6151 à 6155) ou sous forme d'interventions contractuelles liées à un contrat de maintenance (6156) : ascenseurs, télésurveillance, etc.

615	2009	2010	2011	2012
Budget Primitif	2,3	2.4	2.5	2.5
Compte Administratif	2.5	2.5	-	-

6156	2009	2010	2011	2012
Budget Primitif	0.79	0.79	0.8	0.73
Compte Administratif	0.71	0.73	-	-

Le compte 623 intègre l'ensemble des dépenses liées à la publicité, aux publications et aux relations publiques :

623	2009	2010	2011	2012
Budget Primitif	0,64	0.63	0.59	0.6
Compte Administratif	0.55	0.54	-	-

Le compte 624 intègre l'ensemble des dépenses liées au transport de biens et transports collectifs.

624	2009	2010	2011	2012
Budget Primitif	0,4	0.4	0.4	0.37
Compte Administratif	0.4	0.4	-	-

Le compte 626 correspond à l'ensemble des frais postaux et frais de télécommunication, l'utilisation de la téléphonie sous IP, le déploiement du réseau de fibre optique et la suppression de lignes spécialisées qui permettent de contenir la progression de ces dépenses. Par ailleurs, la dématérialisation progressive des envois doit permettre de poursuivre la baisse de ces coûts pour la Ville :

626	2009	2010	2011	2012
Budget Primitif	0,4	0.4	0.4	0.38
Compte Administratif	0.4	0.37	-	-

Le compte 628 enregistre les dépenses de nettoyage pour l'ensemble des bâtiments communaux ainsi que ceux liés à l'organisation de la fête des Loges :

628	2009	2010	2011	2012
Budget Primitif	1,1	1.02	1.02	1.04
Compte Administratif	1.05	1.00	-	-

3. LES CHARGES DE PERSONNEL : CHAPITRE 012

012	2009	2010	2011	2012
Budget Primitif	26.1	26.7	27.9	28.11
Compte Administratif	25.8	27.0	-	-

L'augmentation de BP à BP est de 0.75%.

Les hypothèses sur lesquelles est construit le budget des ressources humaines correspondent à une absence de revalorisation du point de la fonction publique, à la prise en compte de l'augmentation du SMIC au 1^{er} décembre 2011 et à une hausse des cotisations connue à date.

La maîtrise des effectifs se traduit par une stabilité des emplois (2,5 créations pour 3 suppressions de postes) tout en intégrant la mise au stage d'une quinzaine d'agents (après 24 en 2011) dans le cadre de la résorption des emplois précaires.

Rémunération des **titulaires** :

64111	2009	2010	2011	2012
Budget Primitif	10,8	10.7	10.3	10.9
Compte Administratif	10.4	10.3	-	-

Rémunération des **non-titulaires** :

64131	2009	2010	2011	2012
Budget Primitif	4.5	5.3	6.1	5.6
Compte Administratif	5	5.8	-	-

4. AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE : CHAPITRE 65

65	2009	2010	2011	2012
Budget Primitif	3,7	3.7	3.4	3.9
Compte Administratif	3.7	3.8	-	-

Ce chapitre comprend pour l'essentiel le montant des subventions aux associations. Ce montant passe de 2.965 M€ en 2011 à 3.476 M€ en 2012 :

- La subvention pour le CCAS reste stable à 484 000€,
- La subvention versée à l'Office du Tourisme reste constante à 161 000 € en 2012,
- Les subventions pour la Clef, la Soucoupe et le Centre social Saint Léger restent au même niveau qu'en 2011,
- Une subvention de 70 000€ est attribuée à « C'est Notre Histoire » pour un nouveau spectacle son et lumière,
- Les crédits consacrés aux écoles privées sont reconduits pour 2012 (202 000€),
- Figure également sur ce compte les subventions versées aux délégataires pour la crèche des Comtes d'Auvergne (437k€) et pour la crèche Gramont (364 k€).

5. CHARGES FINANCIERES : CHAPITRE 66

66	2009	2010	2011	2012
Budget Primitif	0,7	0.65	0.6	0.6
Compte Administratif	0.54	0.53	-	-

Les frais financiers pour 2012 sont stables. En effet, plusieurs emprunts sont arrivés à échéance. Par ailleurs, la gestion avec objectif de « trésorerie zéro », permet d'optimiser le montant des frais financiers dus par la Ville.

6. CHARGES EXCEPTIONNELLES : CHAPITRE 67

67	2009	2010	2011	2012
Budget Primitif	1.2	1.5	1.1	0.8
Compte Administratif	1.5	1.2	-	-

La diminution des crédits inscrits en charge exceptionnelle est liée à la non reconduction des indemnités versées pour les achats de commerce de l'antiquaire rue du Président Roosevelt et à la baisse de la subvention versée à Véolia pour le réseau de bus de 800 K€ à 723K€ en 2012, la nouvelle répartition entre les différentes communes étant plus favorable à la Ville.

V. RECETTES

1. EVOLUTION DES PRINCIPAUX POSTES DE FONCTIONNEMENT PAR RAPPORT AU BP 2011 :

	BP 2010	BP 2011	BP 2012	Evolution
70 Produits des services	9 041 189 €	9 039 192 €	9 495 451€	5.05 %
013 Atténuation de charges	130 888 €	129 500 €	166 000 €	28.19 %
73 Impôts et taxes	28 781 634 €	30 081 564 €	37 222 998€	23.74%
74 Dotations et subventions	16 954 957 €	16 706 462 €	16 424 454 €	- 1.69 %
75 Autres produits de gestion courante	1 656 182 €	1 772 312 €	2 375 696 €	35.29 %
76 Produits financiers	700 €	850 €	850 €	0 %
77 Produits exceptionnels	20 450 €	34 450 €	33 000 €	- 4.21 %
Total recettes hors FNGIR	-	57 764 330€	59 176 509€	2.5%
Total Recettes réelles	56 586 000 €	57 764 330 €	65 718 449€	13.8%

2. PRODUITS DES SERVICES : CHAPITRE 70 EN FONCTIONNEMENT

Dans ce chapitre, se cumulent toutes les recettes liées aux activités faisant l'objet d'une facturation auprès des usagers du service.

70	2009	2010	2011	2012
Budget Primitif	8.7	9.0	9.0	9.4
Compte Administratif	8.3	9.4	-	-

Les produits des services évoluent en fonction :

- Des tarifs votés en Conseil Municipal tous les ans, et qui sont revalorisés en intégrant une hypothèse de progression moyenne d'environ 2% pour 2012,
- De « l'effet volume » constaté suite à l'augmentation de la fréquentation dans les structures municipales.

706	2009	2010	2011	2012
Budget Primitif	5,7	5.9	6.0	6.5
Compte Administratif	5.4	6.2	-	-

Les principales évolutions en matière de produits des services sont les suivantes :

- + 384 k€ pour les activités périscolaires et les crèches,
- + 220 k€ pour participation restauration scolaire.

3. IMPOTS ET TAXES : CHAPITRE 73 EN FONCTIONNEMENT

73	2009	2010	2011	2012
Budget Primitif	28.3	28.8	30.0	37.22
Compte Administratif	28.7	31.7	-	-

La prévision de recette 2012 des impôts locaux, en hausse de plus de 1, 2 M€ par rapport au BP 2011 est liée à la prise en compte d'une prévision de réactualisations des bases des impôts locaux.

Par ailleurs :

- Le montant prévisionnel des droits de mutation s'élève à 2 M€ contre 1,5 M€ en BP 2011.
- Les recettes de stationnement payant de surface sont prévues à 675 K€ inscrits en 2012 contre 600 K€ en 2011,
- L'augmentation du produit attendu de la TEOM à 3.287M€, soit une augmentation de 35 K€ par rapport à la notification 2011 (3.251M€), résultant de la progression des bases, le taux restant stable.

4. DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS : CHAPITRE 74 EN FONCTIONNEMENT

74	2009	2010	2011	2012
Budget Primitif	16,4	16.9	16.7	16.4
Compte Administratif	16.9	16.8	-	-

La dotation globale de fonctionnement est évaluée à 12.5 M€, en baisse de 1,4% par rapport au niveau notifié en 2012 (12,762 M€). Cette baisse prend en compte les éléments annoncés lors des discussions en loi de finances pour 2012 qui prévoit de faire porter l'effort de financement de la péréquation sur les villes à fort potentiel financier. C'est le cas de Saint-Germain-en-Laye où les taux de fiscalité sont faibles.

Le montant de la DGF 2012 de la Ville ne sera connu qu'en début d'année prochaine, néanmoins, compte-tenu de ces éléments, il est prudent d'anticiper une baisse de celle-ci.

Aux comptes 7483, se retrouvent toutes les compensations fiscales aux mesures d'exonérations de l'Etat sur les quatre taxes directes locales.

5. AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE : CHAPITRE 75 EN FONCTIONNEMENT

75	2009	2010	2011	2012
Budget Primitif	1.6	1.65	1.75	2.37
Compte Administratif	1.45	1.76	-	-

Les redevances auprès des différents concessionnaires de stationnement sont inscrites aux comptes 7572-7573.

La ville percevra les redevances du parking du Château au titre du nouveau contrat de délégation de service public à hauteur de 900 K€ contre 445 K€ en 2011.

La redevance chauffage versée par la SOCCRAM s'élève exceptionnellement pour 2012 à 140 K€ (70 K€ en 2011), du fait de l'arrivée à échéance du contrat en juin 2012.

Les atténuations de charges sur le chapitre 013 correspondent aux remboursements sur charges de sécurité sociale, de prévoyance, de cessation progressive d'activité, etc.

6. PRODUITS FINANCIERS : CHAPITRE 76 EN FONCTIONNEMENT

76	2009	2010	2011	2012
Budget Primitif	0.05	0.007	0.008	0.008
Compte Administratif	0	0.006	-	-

7. PRODUITS EXCEPTIONNELS : CHAPITRE 77 EN FONCTIONNEMENT

Une modification de la règle comptable permet de simplifier les écritures de cessions. Il n'y a plus de prévisions budgétaires à inscrire au titre des cessions immobilières ou foncières sur le chapitre 77. Celles-ci sont directement inscrites en section d'investissement au chapitre 024. En revanche, la réalisation figure encore sur ce chapitre ce qui explique les montants très conséquents inscrits au compte administratif. Ne restent sur ce chapitre que des produits comme les indemnités d'assurance.

77	2009	2010	2011	2012
Budget Primitif	0,06	0.02	0.034	0.033
Compte Administratif	9.2	2.35	-	-

8. RECETTES D'INVESTISSEMENT

	2010	2011	2012	Variation
Amortissements	2 205	2 205	1 885	-14.5 %
Virement	3 756	3 938	4 495	14.1%
Autofinancement de la section d'investissement	5 961	5 953	6 381	7.2%

La première recette correspond à l'autofinancement dégagé en fonctionnement et comprend les amortissements (chapitres 68 et 28) et l'écart entre les recettes et les dépenses de fonctionnement (le virement aux comptes 021/023), soit 6,4 M € en 2012.

Les autres recettes comprennent principalement en 2012 :

- Le F.C.T.V.A. calculé sur les investissements payés en 2011 devrait s'élever à 1.6 M€ (compte 10222),
- Le produit des amendes de police pour 150 k€ correspondant au montant perçu en 2010 (compte 1342),
- Les subventions attendues du Département, de la Région et de l'Etat pour 0.54 M€,
- Les cessions (chapitre 024) pour 4.32 M€, dont le 59 bis rue du Pontel (0,12 M€), le 30 rue Schnapper (1,85 M€), le 74 rue Léon Desoyer (0,85 M€), le rû de Buzot (1,5 M€)
- L'emprunt pour 11.975M€ comme cela a été explicité précédemment.

VI. PRESENTATION PAR POLITIQUES MUNICIPALES DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT - BUDGET 2012

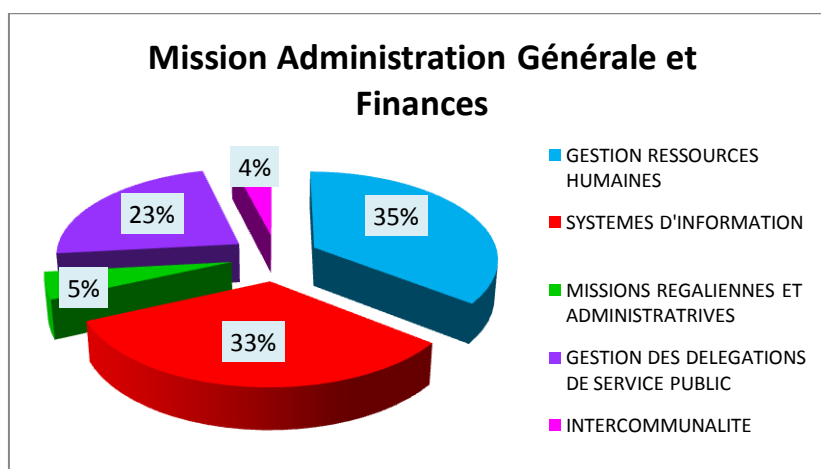
Une démarche analytique du budget de la Ville a été lancée en 2011 sur le modèle « LOLF » du budget de l'Etat. A l'instar d'autres collectivités, la Ville de Saint-Germain-en-Laye souhaite, désormais, doubler la présentation du budget avec une vision par grandes politiques municipales. La première étape de la démarche a consisté à découper le budget de fonctionnement, hors masse salariale. Il comprend 10 missions regroupant 33 programmes.

Cette partie est présentée à titre indicatif.

L'étape suivante, pour les futurs budgets, consistera à inclure la masse salariale à cette segmentation du budget de fonctionnement.

1. MISSION ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES (5 PROGRAMMES)

CA 2010	1.251.024 €	
BP 2011	1.429.658 €	
BP 2012	1.504.492 €	soit + 5,2 % (BP n // BP n-1)

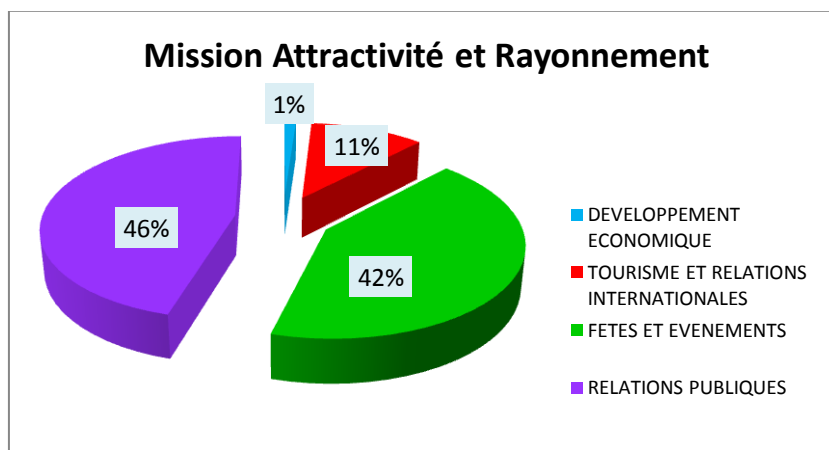


A compter de 2012, une dépense nouvelle pour la Ville représentant la majeure partie de l'augmentation de cette mission, est la prise en compte des frais de location et de gestion quotidienne du parc à cycles inauguré en septembre 2011.

Parmi les autres postes faisant évoluer cette mission à la hausse, on peut souligner : les études et honoraires nécessaires aux renégociations de délégations de services publics (chauffage urbain, forage et dépollution), les élections présidentielles et législatives budgétées avec une prévision de 4 tours.

2. MISSION ATTRACTIVITE ET RAYONNEMENT (4 PROGRAMMES)

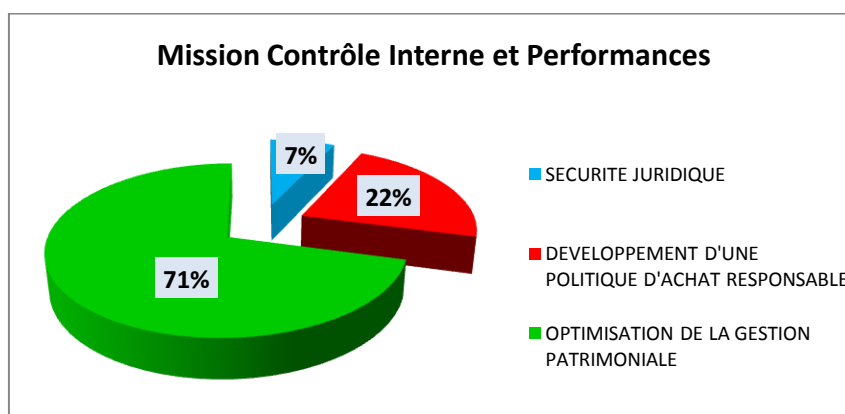
CA 2010	1.781.241 €	
BP 2011	1.600.697 €	
BP 2012	1.623.015 €	soit + 1,4 % (BP n // BP n-1)



L'ensemble des dépenses de cette mission reste stable.

3. MISSION CONTROLE INTERNE ET PERFORMANCE (3 PROGRAMMES)

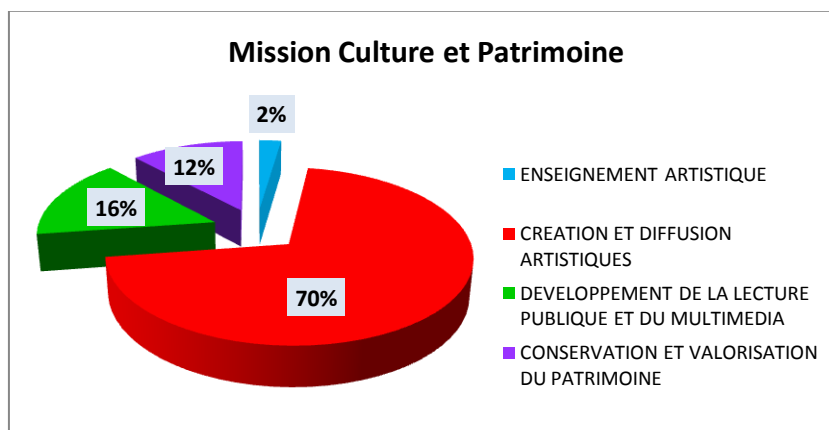
CA 2010	2.693.469 €	
BP 2011	2.608.768 €	
BP 2012	2.598.375 €	soit - 0,4 % (BP n // BP n-1)



L'augmentation du poste «assurances et honoraires d'avocats» est compensée dans cette mission, par la maîtrise de la politique d'achat responsable et l'optimisation de la gestion du patrimoine.

4. MISSION CULTURE ET PATRIMOINE (4 PROGRAMMES)

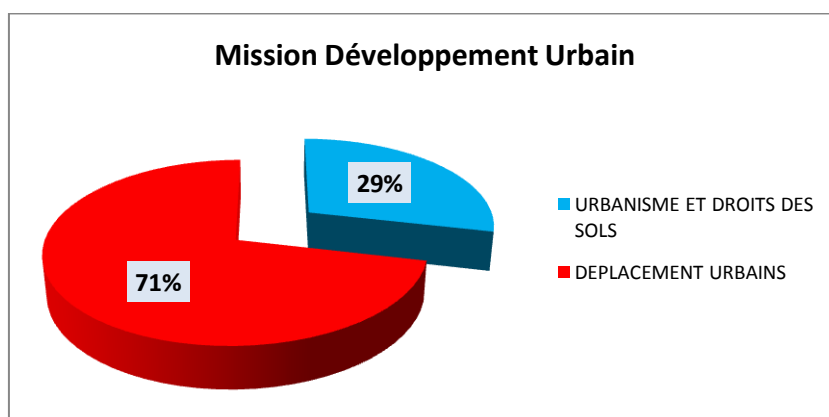
CA 2010	1.736.666 €	
BP 2011	1.551 763 €	
BP 2012	1.655 190 €	soit + 6,7 % (BP n // BP n-1)



Les postes faisant évoluer cette mission à la hausse, sont principalement : l'exposition organisée pour le 150^{ème} anniversaire de la naissance de Claude DEBUSSY et la subvention à l'association C'est Notre Histoire.

5. MISSION DEVELOPPEMENT URBAIN (2 PROGRAMMES)

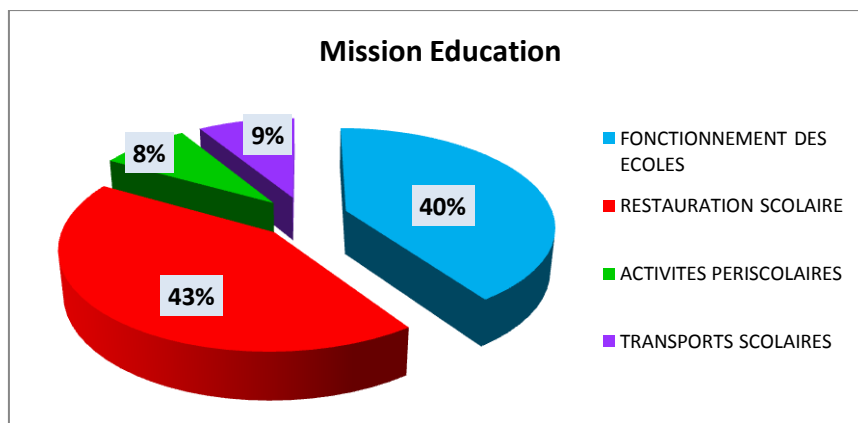
CA 2010	1.028.530 €	
BP 2011	1.131.572 €	
BP 2012	915.950 €	soit - 16,1 % (BP n // BP n-1)



La forte diminution des crédits de cette mission est liée à la non reconduction des indemnités versées pour l'achat du commerce de l'antiquaire rue du Président Roosevelt et à la baisse de la subvention versée à Véolia pour le réseau de bus, la nouvelle répartition entre les communes étant favorable à la Ville.

6. MISSION EDUCATION (4 PROGRAMMES)

CA 2010	3.879.558 €	
BP 2011	3.677.435 €	
BP 2012	3.926.245 €	soit + 6,8 % (BP n // BP n-1)

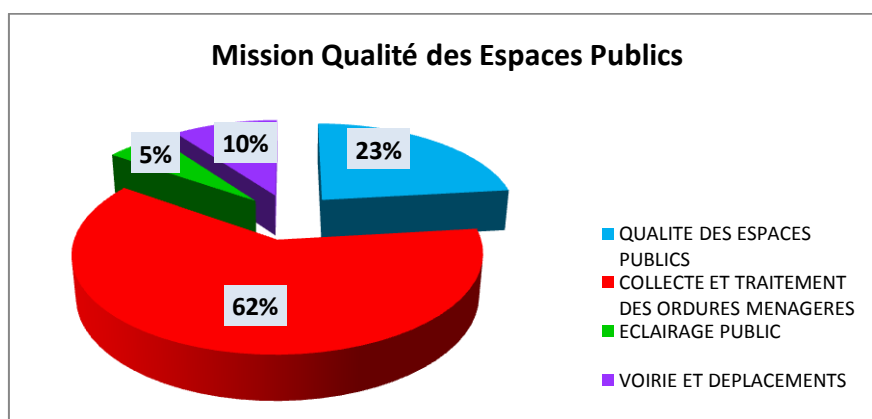


Les principales augmentations de dépense de cette mission concernent les achats de repas, la fréquentation plus importante des cantines et l'ouverture de classes supplémentaires.

Par ailleurs, on constate une diminution du coût des transports scolaires due à une meilleure gestion de leur utilisation et à l'acquisition d'un bus 2011.

7. MISSION QUALITE DES ESPACES PUBLICS (4 PROGRAMMES)

CA 2010	6.789.467 €	
BP 2011	6.896.070 €	
BP 2012	6.960.870 €	soit + 0,9 % (BP n // BP n-1)

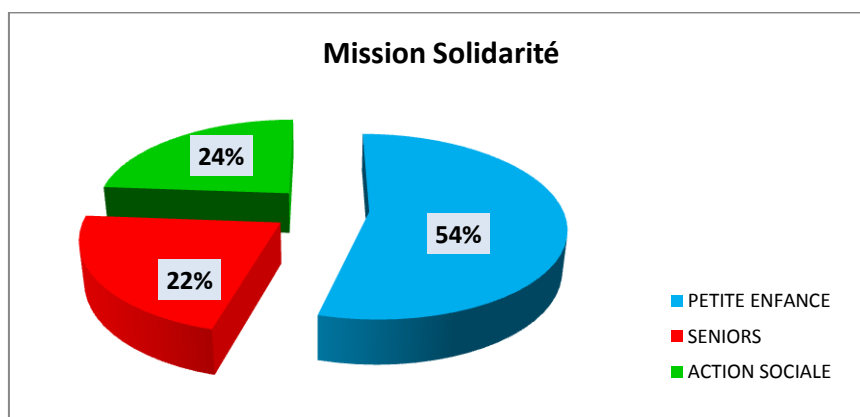


Globalement l'ensemble des dépenses de cette mission reste stable.

Toutefois on peut souligner parmi les postes faisant évoluer cette mission à la hausse : les travaux d'entretien de la voirie des espaces verts. Ces dépenses sont compensées par une diminution des frais liés à la fourniture et l'entretien de l'éclairage public.

8. MISSION SOLIDARITE (3 PROGRAMMES)

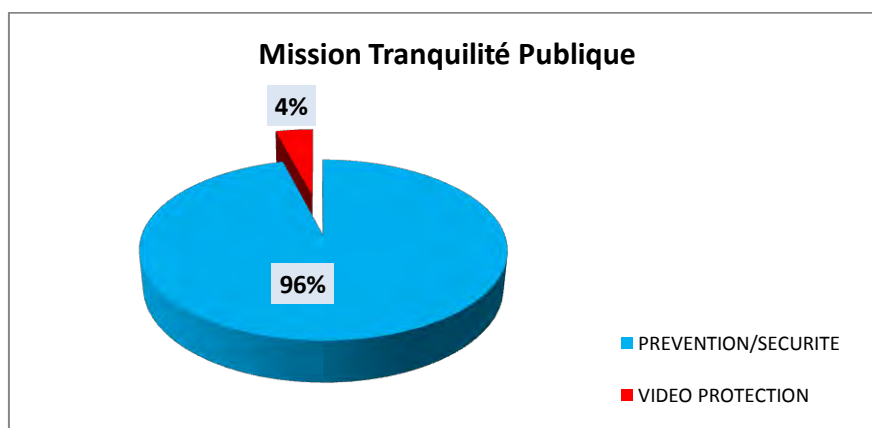
CA 2010	1.949.445 €	
BP 2011	1.815.794 €	
BP 2012	2.341.161 €	soit + 28,9 % (BP n // BP n-1)



L'augmentation de cette mission est due à l'ouverture de 80 berceaux : subvention pour la crèche des Comtes d'Auvergne et charges en année pleine de la crèche du Bois Joli.

9. MISSION TRANQUILLITE PUBLIQUE (2 PROGRAMMES)

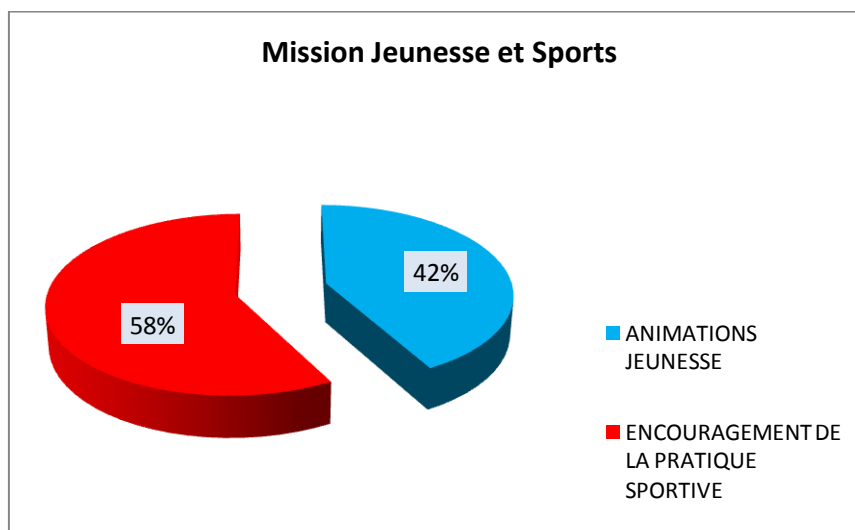
CA 2010	1.000.623 €	
BP 2011	924.825 €	
BP 2012	909.840 €	soit - 1,6 % (BP n // BP n-1)



Globalement l'ensemble des dépenses de cette mission reste stable.
La diminution s'explique par l'arrêt du contrat de maintenance de la vidéo protection en prévision du passage des installations en numérique

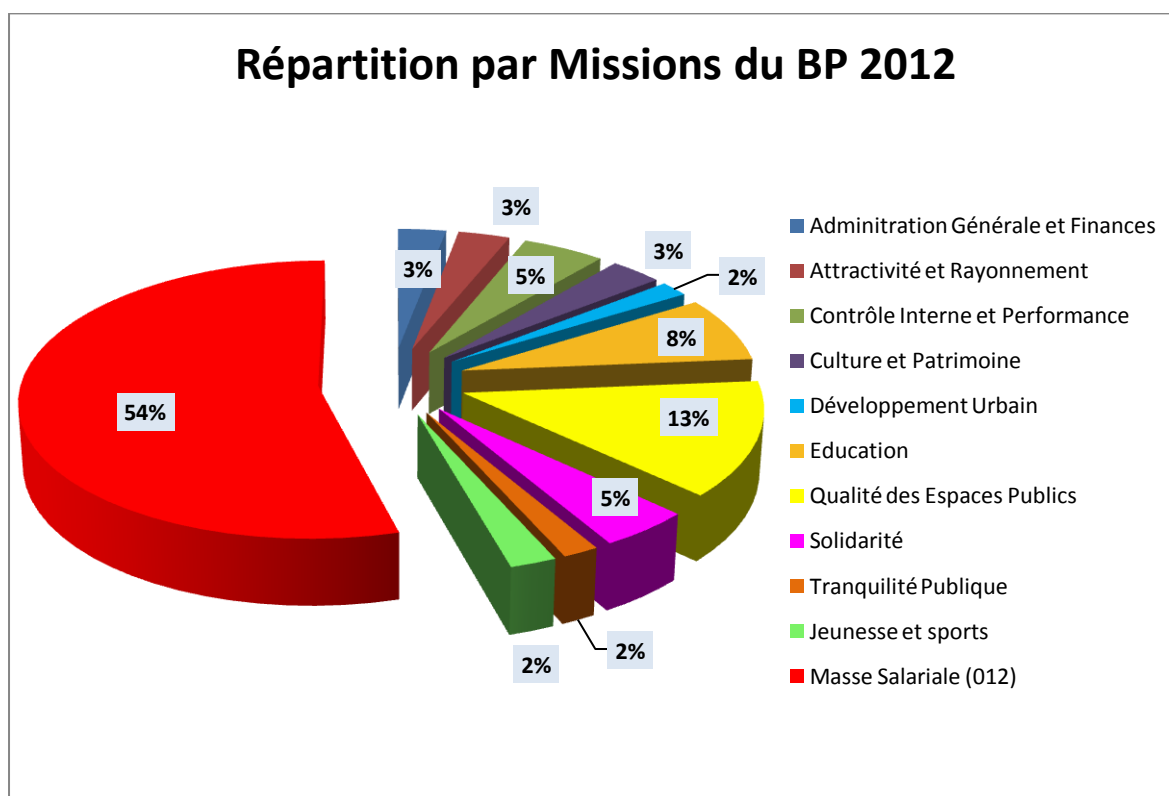
10. MISSION JEUNESSE ET SPORTS (2 PROGRAMMES)

CA 2010	1.208.575 €	
BP 2011	1.174.655 €	
BP 2012	1.179.435 €	soit + 0,01 % (BP n // BP n-1)



L'ensemble des dépenses de cette mission reste stable.

11. RECAPITULATIF DU BUDGET FONCTIONNEMENT EN PRESENTATION LOLF



VII. PRISE EN COMPTE DU DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LE BUDGET 2012

Dans le cadre des objectifs posés par les sommets de Rio et de Johannesburg, confirmés par le « Grenelle de l'environnement », la Ville a fait le choix d'une croissance soutenable, d'un développement maîtrisé et de la préservation des ressources et des espaces naturels.

Le budget 2012 accentuera l'effort fait jusqu'à présent par la Ville en matière de développement durable. A la suite de la « partie verte » du débat d'orientation budgétaire, il est proposé de poursuivre ici l'exercice d'évaluation des politiques qui seront maintenues ou mises en place en 2012 par la Ville pour participer à cet objectif.

Ce « budget vert » s'articule autour des quatre piliers dégagés par le plan d'actions du Bilan Carbone :

- les déplacements,
- l'énergie et les fluides,
- la commande publique,
- les déchets.



1. AGIR SUR LES DEPLACEMENTS

Les déplacements du personnel et des usagers utilisant les services de la Ville, représentent le troisième poste le plus émetteur en matière de gaz à effet de serre.

Les déplacements représentent un axe fort de sa politique en matière de développement durable. Les actions de la Ville traduisent son engagement en faveur de la promotion et du développement des circulations douces au détriment des modes de transport utilisant des combustibles à base d'énergies fossiles.

- a. Promouvoir les circulations douces
 - i. Le schéma directeur vélo

Le schéma directeur vélo a pour ambition d'éviter la création d'aménagements cyclables au coup par coup et pose comme objectif que les déplacements entre les quartiers puissent se faire en vélo, sur un itinéraire aussi continu que possible.

Le projet de développement des pistes cyclables a été labellisé « réseau vert » en 2010 et soutenu par le Conseil Régional et le Conseil Général pour sa réalisation sur trois années. Il s'agit de prolonger les 5,75 km existants par des bandes et pistes cyclables de 795 m.

En 2012, la piste cyclable rue du Président Roosevelt - rue Léon Désoyer sera poursuivie et aménagée pour un budget global de 600 K€, qui comprend également l'aménagement de quai de bus ou des trottoirs. Les bandes cyclables rues des Gaudines et Saint-

Vincent sont également prévues pour 2012 sur 455ml. La Ville participera au financement de l'aménagement de la Véloroute et Voie Verte qui reliera Paris à Londres pour un montant résiduel de 53 000 €.

De plus, 50 000 € sont prévus pour l'aménagement de la zone 30 du quartier du Bel-Air.

Enfin, après la création en 2011, de plus de 500 places pour les vélos, la Ville proposera en 2012, par l'intermédiaire de son prestataire de services (Vinci Park) au parking du RER, la location de vélos classiques, de vélos enfants et de vélos à assistance électrique (VAE).

ii. Le subventionnement du réseau de bus

En vue de faciliter et d'encourager l'usage du réseau, un projet de SAEIV (Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information des Voyageurs) est prévu pour 2012. Celui-ci permettra aux usagers de connaître en temps réel les délais d'attente à chaque point d'arrêt ayant au moins 50 montées de voyageurs par jour.

b. Encourager un usage raisonné de la voiture.

Formation des agents

Suite à la formation en 2011 de 24 agents de la Ville à l'éco-conduite, cet effort sera poursuivi de façon à atteindre le seuil des 100 agents formés en 2014.

Elle permettra un gain de consommation de carburant allant de 8 à 15 % et une diminution de 5 à 30 % de rejets de Co₂, sans compter une amélioration de la sécurité et un allongement de la durée de vie des pièces tels que les pneus ou les plaquettes de frein.

Optimisation du parc automobile de Ville

La Ville renouvelle au fur et à mesure son parc automobile par des véhicules plus économes en matière de consommation de carburant et en matière de rejets d'émission de gaz à effet de serre. Ce parc sera d'ailleurs agrémenté de véhicule électrique. Ainsi, dès 2012, la Ville va équiper les huissiers d'un véhicule de type Kangoo électrique pour un montant d'environ 20 000 €. D'après les données constructeur, le bilan Carbone « puits à roue » est très performant puisque ce sont 12 g de Co₂ qui sont émis par kilomètre parcouru au lieu de 140 g pour un modèle thermique.



2. AGIR SUR L'ENERGIE ET LES FLUIDES

a. Construction et rénovation vertes

Le développement durable est pris en compte à la fois dans les opérations structurantes de la municipalité, au premier rang desquelles se place le gymnase des Lavandières après la crèche des Comtes d'Auvergne et la crèche du Bois Joli livrés en 2011. Le développement durable est également intégré dans l'ensemble des travaux courants.

i. Gymnase des Lavandières

La construction du gymnase des Lavandières se fait selon des critères de haute qualité environnementale dans quatre domaines :

- La gestion de l'énergie : raccordement au chauffage urbain qui utilisera la biomasse comme énergie primaire, utilisation de panneaux solaires photovoltaïques, utilisation de panneaux solaires thermiques pour les besoin d'eau chaude, La détection fine des besoins de chauffage par la détection du nombre de personnes présentes dans le bâtiment,
- La gestion de l'eau : elle est optimisée par la réduction de la consommation d'eau potable et par l'optimisation de la gestion des eaux pluviales (toiture végétalisée et une noue paysagère avant le rejet à l'égout des eaux résiduelles),
- Le choix des produits de construction et de maintenance : choix intégré des produits, systèmes et procédés de construction, un chantier à faible nuisances, un entretien facilité du bâtiment,
- Le confort hygrothermique, acoustique et visuel (utilisation maximale de l'éclairage naturel).

ii. La Maison des Associations

La rénovation du M.A.S intègre des améliorations des performances énergétiques du bâtiment par le remplacement de menuiseries extérieures, l'isolation des murs et des combles des bâtiments A et B, l'isolation des combles du bâtiment C, l'installation d'une centrale double flux dans le bâtiment C.

iii. Les autres bâtiments

Les interventions ponctuelles sur les bâtiments municipaux permettront de renforcer cette évolution.

Afin de renforcer l'isolation thermique des bâtiments, il est notamment prévu en 2012 de remplacer les menuiseries extérieures par des vitrages à isolation thermique renforcée de l'école élémentaire Marie Curie, et pour le presbytère, de commencer le remplacement des menuiseries extérieures.

Les autres études qui correspondent à des travaux de la programmation pluriannuelle des investissements se font à l'aune de critères performants en matière de développement. C'est le cas notamment des études pour le futur centre technique municipal ou des locaux de la nouvelle déchetterie.

b. Gestion des fluides

Depuis 2011, la Ville s'est engagée à **optimiser sa consommation énergétique**, notamment au travers de la réduction du nombre des serveurs informatiques. Programmée sur trois ans, elle vise à réduire le nombre de serveurs de quarante à quinze, divisant ainsi par trois la consommation énergétique de la salle dédiée aux serveurs. L'objectif pour 2012 est de passer de 30 à 25 serveurs.

Par ailleurs, la Ville poursuit la modernisation de son parc informatique en programmant le remplacement de 100 PC (5 ans et plus) et imprimantes énergivores par du matériel à la norme Energy Star 5.0. Toutes les nouvelles imprimantes permettent d'imprimer recto-verso et donc d'économiser du papier.

En outre, il est prévu en 2012 de faire appel à un AMO pour étudier les possibilités et modalités de récupération de l'eau de pluie des bâtiments publics. Une somme de 30 000 € est allouée à cette étude.

c. Agir sur le territoire

i. La thermographie aérienne

La Ville de Saint-Germain-en-Laye engagée dans la réalisation d'un plan climat territorial, a débuté ce projet par un bilan carbone « patrimoine et services », en vue d'évaluer les émissions de gaz à effet de serre de ses activités et de son patrimoine bâti.

Afin d'associer désormais les usagers à ces problématiques, la Ville va réaliser une thermographie infrarouge aérienne de son territoire au cours de l'hiver 2011/2012. Cet outil permet d'évaluer à un instant donné la qualité d'isolation d'un bâtiment par le toit, 30 % des déperditions thermiques se faisant par cette voie et 20 % par le renouvellement de l'air.

La Ville de Saint-Germain-en-Laye s'est associée avec Conflans-Sainte-Honorine, Fourqueux, Le Pecq, Maisons-Laffitte, Poissy et Achères, pour un investissement de 40 000 € qui sera financé par l'ADEME et la Région Ile-de-France à hauteur de 50 %.

ii. Le Bilan Carbone « Territoire »

En complément, la Ville va investir 35 000 € dans la réalisation du second volet du dispositif proposé par l'ADEME, à savoir, le Bilan Carbone de son territoire. Il s'agit d'évaluer l'impact des activités du territoire, du trafic, des logements, etc., sur l'environnement, en matière d'émissions de gaz à effet de serre.

Ce diagnostic est un outil d'aide à la réflexion pour la Ville et pour tous les acteurs de son territoire (bailleurs, commerçants, etc.) pour s'engager sur de nouveaux projets s'inscrivant dans une logique d'optimisation des moyens, des déplacements et des dépenses énergétiques (par exemple, plateforme de livraison des commerçants). Ces considérations seront intégrées dans les projets tout comme les problématiques liées à l'exposition au bruit.

iii. Le Plan de Prévention à l'Exposition au bruit

La transposition de la directive européenne n°2002-49-CE en droit français donne le cadre et l'occasion d'une prise en compte du bruit par toutes les politiques publiques. Elle prévoit l'élaboration de deux outils :

- Les cartes de bruit, déjà réalisées, et qui constituent un diagnostic,
- Le plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE), qui sera réalisé en 2012 pour un coût de 25 000 €. Il définira les mesures prévues pour traiter les situations identifiées grâce à ces cartes.

3. AGIR A TRAVERS LA COMMANDE PUBLIQUE

a. Se doter d'une culture de l'achat éco-responsable

La mise en place d'une culture commune de l'achat éco-responsable passera en 2012 par une formation s'adressant aux agents participant à l'acte d'achat et par la formalisation d'un référentiel pragmatique qui cadre le niveau d'exigence de la collectivité et fixe concrètement les objectifs à atteindre. Il constituera un outil de communication sur la politique d'achat éco-responsable développée par la Ville mais également une charte d'engagement destinée aux services.

En 2012, la Ville intensifiera ses efforts sur le volet social de la commande publique en systématisant le recours aux clauses d'insertions sociale qui constituent un puissant levier pour faciliter l'accès à l'emploi des publics qui en sont éloignés. Pour ce faire, elle identifiera les marchés propices à l'insertion dès la construction de la stratégie achat et elle déterminera des objectifs d'insertion cohérents et réalistes.

b. Au-delà de l'achat éco-responsable, la revente des biens obsolètes de la Ville

En 2012, les services de la Ville continueront à vendre les biens devenus obsolètes sur une plateforme de courtage en ligne. Cette démarche permet de donner une seconde vie

aux produits et matériels en permettant leur réemploi plutôt qu'en les mettant à la déchetterie, elle permet d'encaisser des recettes et à diminuer les coûts liés au stockage.

4. AGIR SUR LES DECHETS

L'action de la Ville pour réduire l'impact de cette activité sur l'environnement, poursuit plusieurs objectifs conformes aux lois dites Grenelle I et II ainsi qu'aux engagements de la Région Ile-de-France.

Les actions tendent à prévenir les déchets produits sur le territoire de la Ville, en assurant la promotion du réemploi et de la réduction à la source. Elles privilégient aussi la mise en place d'une gestion domestique des biodéchets et une amélioration de la qualité des déchets recyclables collectés.

a. Les déchets des ménages

i. Plan de promotion du compostage individuel

En mai 2011, la Ville s'est engagée dans un Plan de Promotion du compostage Individuel de 3 ans. Financés à hauteur de 50 % par l'ADEME et la Région-Ile-de-France, 200 composteurs par an seront distribués aux usagers volontaires (moyennant une participation à hauteur de 25 % du prix d'achat), de façon à toucher à l'issue de cette période entre 15 % et 20 % des foyers individuels.

En 2012, 10 000 € seront alloués à ce projet, permettant l'achat des composteurs en bois et en plastique ainsi que le financement des moyens de suivis et de communication qui doivent permettre d'atteindre un taux d'utilisation des composteurs de 75 % au bout de 3 ans.

ii. Programme local de prévention des déchets

En juillet dernier, la Ville s'est engagée une nouvelle fois aux côtés de la Région Ile-de-France et de l'ADEME sur la voie d'un Programme local de prévention des déchets. Ce dispositif doit permettre à la Ville d'atteindre les objectifs du Grenelle de l'Environnement, qui impose une diminution des déchets de 7% par habitant en 5 ans.

Dès le mois de janvier 2012, la Ville va s'engager dans le diagnostic du territoire. Réalisé en Interne et par un Bureau Etude (pour un montant d'environ 15 000 €), il aboutira, conformément à la méthode déployée par l'ADEME, à l'élaboration d'un programme d'actions sur 4 ans. L'ensemble du programme est soutenu financièrement par l'ADEME et la Région Ile-de-France sur une base d'1 € par habitant.

b. Les déchets des services

Outre la vente du matériel en fin de vie via la plateforme de ventes aux enchères AGORASTORE, la Ville va acquérir un broyeur de végétaux de moyenne capacité pour 10 k€. Cet équipement permettra de broyer une partie des tailles et de les réimporter

dans les massifs comme paillage. Par ailleurs, le service espaces verts procédera à l'acquisition de petits matériels électriques avec batterie autonome. Il s'agit de tronçonneuses, taille-haies, débroussailleuses et souffleurs pour un investissement de 7 500 €.



VIII. MOUVEMENTS D'ORDRE

Les opérations d'ordre ne donnent pas lieu à encaissement ou décaissement contrairement aux opérations réelles. Elles font néanmoins l'objet d'inscriptions budgétaires. Les nouvelles règles comptables impactent directement les opérations d'ordre mais neutralisent toujours les équilibres budgétaires.

Pour l'essentiel, ont été inscrits :

- Les amortissements des biens immobiliers,
- Le virement à la section d'investissement.

IX. QUELQUES ELEMENTS DE COMPARAISON

	BP 2012 Hors FNGIR	chiffres DGCL BP 2011 Villes-strate 20 000-50 000 habitants	BP 2012 avec FNGIR	chiffres DGCL BP 2011 Villes-strate 20 000-50 000 habitants
--	--------------------------	---	--------------------------	---

> **Structure de fonctionnement** :

Charges de personnel/DRF	53.2 %	57.1 %	47.4 %	-
Intérêts payés/DRF	1.01 %	3.1 %	0.9 %	-
DRF/population	1.222 €	1.270 €	1.374 €	-
Impôts et taxes/RRF	62.9 %	61,8 %	56.6 %	-
Produit des 4 taxes (dont CET)/RRF	51.4 %	41.4 %	46.2 %	-
RRF/population	1.369 €	1.380 €	1.521 €	-

> **Richesse et pression fiscale** :

DGF/population	291 €	286 €	291 €	286 €
----------------	-------	-------	--------------	--------------

Equipement brut/RRF	38.1 %	35.3 %	34.2 %	-
Dotations et subventions invest./équipement brut	11.5%	32.1 %	11.5 %	32.1 %

> **Marge de manœuvre et gestion des fonds** :

Taux d'épargne (épargne brute/RRF)	10.8 %	7.9 %	9.7 %	-
Encours de la dette par habitant	404 €	1.167 €	404 €	1.167 €
DRF+remb de la dette en capital/RRF	93.7 %	99.1 %	94.4 %	-

DRF : Dépenses réelles de fonctionnement

RRF : Recettes réelles de fonctionnement

Population St Germain en Laye : 43 207 habitants au 1^{er} janvier 2010

Les données d'emprunts prises en compte dans les ratios, sont les valeurs (annexe IV A.2.5)

➤ Les ratios réglementaires

	BP 2012 Hors FNGIR	chiffres DGCL BP 2011 Villes-strate 20 000-50 000 habitants	BP 2012 avec FNGIR	chiffres DGCL BP 2011 Villes-strate 20 000-50 000 habitants
DRF/population	1.222 €	1.270 €	1.374 €	-
Produits des impôts directs/population	552 €	571 €	703 €	-
RFF/population	1.369 €	1.380 €	1.521 €	
Equipement brut/population	521 €	492 €	521 €	492 €
Encours de la dette/population	404 €	1.167 €	404 €	1.167 €
Dotation Globale Fonctionnement/population	291 €	286 €	291 €	286 €
Dépenses de personnel/DRF	53.2 %	57.1 %	47.4 %	-
Coefficient de mobilisation potentiel fiscal	82 %	-	82 %	(*)
DRF+remb de la dette en capital/RRF	93.7 %	99.1 %	94.4 %	-
Dépenses équipement brut/RRF	38.1 %	35.3 %	34.2 %	-
Encours de la dette/RRF	29.5 %	83.6 %	26.5 %	-

DRF : Dépenses réelles de fonctionnement

RRF : Recettes réelles de fonctionnement

Population St Germain en Laye : 43 207 habitants au 1^{er} janvier 2010

Les données d'emprunts prises en compte dans les ratios, sont les valeurs (annexe IV A.2.5)

(*) les modalités de calcul du potentiel fiscal sont redéfinies à compter de 2012 pour intégrer les modifications liées à la réforme de la fiscalité. Une période transitoire non définie à ce jour, sera mise en œuvre pour 2012.

BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT

Le budget d'assainissement est un budget annexe de la ville de Saint Germain en Laye qui est régi par la nomenclature comptable M49.

Ce budget s'équilibre ainsi :

FONCTIONNEMENT

	Dépenses		Recettes
Réelles	251 490	Réelles	476 700
D'ordre	242 000	D'ordre	16 790
Total	493 490	Total	493 490

Les principales recettes de cette section proviennent de trois ressources :

- La redevance d'assainissement : elle est assise sur le volume d'eau facturé aux abonnés reliés à l'assainissement. Le montant prévisionnel de la taxe d'assainissement reste au même niveau qu'au BP 2011 soit 260 000€. Le taux de la redevance est stable par rapport à 2011 (0,1168€/m³).
- Une contribution de la Ville de Saint-Germain-en-Laye : pour participer à la gestion des eaux pluviales (budget communal) par le réseau unitaire (budget assainissement), il est prévu un montant de 127 500 €, identique à 2011.
- La taxe de raccordement au réseau d'assainissement qui est due par toute personne demandant à se raccorder au réseau d'assainissement communal. Une recette de 72 k € est attendue.

Les dépenses de fonctionnement :

- Dépenses d'exploitation : elles se rapportent principalement à l'entretien du patrimoine existant avec les opérations de curage, d'inspections télévisées des réseaux et les petites réparations (pompes de relevage, casses ponctuelles,...) pour un montant de 181 k€ en 2012,
- Les dépenses d'ordre sont composées des dotations aux amortissements pour 242 k€.

INVESTISSEMENT

	Dépenses		Recettes
Réelles	312 210	Réelles	87 000
D'ordre	16 790	D'ordre	242 000
Total	329 000	Total	329 000

Recettes d'investissement :

- Le FCTVA est prévu à hauteur de 52 000€,
- Les recettes d'ordre sont composées de l'amortissement des immobilisations pour 242 k€,
- Il est prévu un nouvel emprunt de 35 000€ en 2012.

Dépenses d'investissement :

Projet travaux 2012	
Emplacements	Type de travaux
Impasse David	remplacement
Saint Léger	chemisage
Parc de Noailles	Réfection ovoïde
Ducastel	chemisage
Robereau	chemisage

BUDGET ANNEXE DES SOINS INFIRMIERS À DOMICILE
--

Le Service de Soins à Domicile prend en charge toute personne dépendante, sur prescription médicale, afin de permettre un maintien à domicile ou un retour à l'autonomie. Il est financé par l'Assurance Maladie sous forme de budget global annuel fixé par l'agence régionale de santé. Il est géré par la Direction de la Solidarité de la Ville.

L'agence régionale de santé a autorisé en 2011 la prise en charge de 36 personnes (35 personnes âgées et une personne handicapée). Le service est organisé comme suit :

Composition du Service :

- 1 secrétaire à 50 %,
- 1 infirmière coordinatrice : responsable du Service, elle assure la prise en charge des patients, leur suivi thérapeutique. Elle coordonne l'action des personnels soignants et encadre les aides-soignantes qui exercent sous sa seule responsabilité. Elle gère également le budget avec la secrétaire,
- 5 aides-soignantes qui assurent l'hygiène quotidienne des patients, leur mobilisation et leur surveillance.

La prise en charge à 100% se fait sur prescription médicale. Le Service fonctionne tous les jours de la semaine de 8h à 20h, les interventions des week-ends et jours fériés étant réservées aux personnes totalement isolées ou grabataires.

Pour 2012, le budget du SSIAD s'équilibre à la somme de 356 327 € en fonctionnement et 1 510 € en investissement :

FUNCTIONNEMENT

	Dépenses		Recettes
Réelles	354 817	Réelles	216 885
D'ordre	1 510	Excédent reporté	139 442
Total	356 327	Total	356 327

INVESTISSEMENT

	Dépenses		Recettes
Réelles	1 510	Réelles	
D'ordre		D'ordre	1 510